



**Groupe D'Accompagnement à
l'Investissement et à l'Épargne
SARL**

**Rapport du Commissariat aux Comptes de GRAINE
SARL**

Exercice clos au 31 décembre 2017

Version définitive

Juin 2018

**Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable (CGIC-Afrique)
Téléphone : 25-40-16-44/Fax : 25-43-03-17. 01 BP 1731 Ouagadougou 01 BURKINA FASO
E-mail : cgicafrique@gmail.com**

Sommaire

<i>I.</i>	<i>Lettre de Certification.....</i>	<i>2</i>
<i>II.</i>	<i>Présentation de l'institution.....</i>	<i>8</i>
<i>III.</i>	<i>Note aux états financiers.....</i>	<i>12</i>
<i>IV.</i>	<i>Rapport spécial du commissaire aux comptes en application des articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA portant droit des sociétés commerciales et des GIE de l'exercice clos au 31/12/2017.....</i>	<i>19</i>
<i>V.</i>	<i>Annexes.....</i>	<i>21</i>

I. LETTRE DE CERTIFICATION



**AUDIT ET CONSEIL
INGENIERIE-CONSEIL**

Experts Comptables, Informaticiens et Ingénieurs Associés
Réseau international d'experts comptables
CPA Associates International, INC

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation
- Recrutement

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Direction des Moyennes Entreprises du Centre II
- CNSS 14756 P

- Ouagadougou - Tél. : (226) 25 40 16 44
- Fax : (226) 25 43 03 17
- Agence Bobo - Tél. : (226) 20 97 37-16
- Email : cgicafrique@gmail.com

Ouagadougou, le 15 juin 2018

**A
Mesdames et Messieurs les
Administrateurs du Groupe
d'Accompagnement à l'Investissement et à
l'Epargne (GRAINE Sarl)
Ouagadougou-BURKINA FASO**

Objet : Lettre de certification

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport en application des dispositions de l'article 711 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Conformément à ces dispositions, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de vous présenter un rapport portant à votre connaissance :

- Les contrôles et vérifications auxquels nous avons procédé et les différents sondages auxquels nous nous sommes livrés ainsi que leurs résultats ;
- Les postes du bilan et des autres documents comptables auxquels des modifications nous paraissent devoir être apportées, en faisant toutes les observations utiles sur les méthodes d'évaluation utilisées pour l'établissement de ces documents ;
- Les irrégularités et les inexactitudes que nous aurions découvertes ;
- Les conclusions auxquelles conduisent les observations et rectifications ci-dessus sur les résultats de l'exercice comparés à ceux du dernier exercice.

Etats financiers soumis à nos contrôles

Les états financiers sur lesquels ont portés nos contrôles ont été préparés par la Direction de GRAINE SARL, et présentent les principales caractéristiques suivantes :

ETAT DE GRAINE SARL

Intitulé	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2017	Variation	
			Valeur absolue	Taux en %
Total produits	1 425 085 551	1 317 003 059	108 082 492	-8,21%
Total charges	1 367 369 095	1 339 504 211	27 864 095	-2,08%
Total net du bilan	3 627 945 954	3 851 394 185	223 448 231	6,16%
Résultat net	57 716 456	(22 501 152)	(80 217 608)	-28.47%

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction du Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne SARL, est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nos travaux de vérification ont porté notamment sur:

- Le fonctionnement des organes sociaux ;
- L'analyse et l'évaluation du contrôle interne ;

- Le système d'information et de gestion ;
- La gestion des risques ;
- Le respect de la réglementation prudentielle et de toute disposition légale et réglementaire ;
- les contrôles et vérifications spécifiques prévues par la loi ;
- L'opinion sur les comptes

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les principales conclusions de nos travaux se présentent comme suit :

1- Le fonctionnement des organes sociaux

Nous avons disposé des procès-verbaux des sessions ordinaires du conseil d'administration et de l'Assemblée Générale Ordinaire permettant d'apprécier le fonctionnement des organes sociaux.

2- L'analyse et l'évaluation du contrôle interne

Le contrôle des comptes a été précédé de l'examen et de l'évaluation du système de Contrôle Interne du groupe GRAINE SARL.

L'objectif est de voir d'une part, l'adéquation du dispositif du Contrôle Interne GRAINE SARL avec les textes réglementaire en vigueur et d'autre part d'évaluer son efficacité.

A l'issue de nos travaux, nos principales observation et recommandations sur certains points significatifs sont les suivantes :

Les forces

Elaboration d'une importante documentation de procédures et d'outils de gestion du système de Contrôle Interne.

Les faiblesses

- L'inexistence des contrôles de 1^{er} niveau (auto contrôle et contrôles hiérarchiques)
- Le non-respect et le manque de rigueur dans l'application des procédures opérationnelles en vigueur
- L'absence de suivi et de rigueur dans la tenue de dossiers de crédit
- L'absence de surveillance des comptes inactifs
- L'imperfection dans la tenue des coffres et des caisses
- L'insuffisance de formalisation des signatures autorisées.

Les axes d'améliorations

- L'amélioration de l'environnement du contrôle interne par l'appropriation de procédures opérationnelles par les agents ;
- La perfectibilité du système d'information comptable et financière ;
- La mise en application du contenu des fiches des postes des responsables hiérarchiques ;
- Le respect des dispositions réglementaires quant à la composition et au fonctionnement du comité d'audit de GRAINE SARL ;
- La conformité des statuts sur le même chapitre ci-dessus avec la réglementation BCEAO ;
- L'absence de validation de la documentation de précédentes missions de contrôle interne et des Commissariats aux comptes ;
- La formation des pièces justificatives et des signatures autorisées.

Les conclusions de nos travaux sur l'analyse et l'évaluation du contrôle interne font l'objet d'un rapport séparé adressé à la Direction.

3- Le système informatique et gestion et la gestion des risques

A l'issue de nos travaux nous avons constaté que la tenue de la comptabilité de GRAINE SARL se fait sur le logiciel intégré de micro finance AD Banking conforme au nouveau référentiel comptable spécifique des Systèmes Financiers Décentralisés de l'UEMOA. Les créances en souffrances sont provisionnées aux taux suivants :

- 03 à 06 mois : 40% ;
- 06 à 12 mois : 80%,
- 12 à 24 mois : 100%,
- Si au bout de 2 ans l'état de la créance n'a pas évolué, elle doit être sortie du bilan.

4- Le respect de la réglementation prudentielle et de toute disposition légale et réglementaire

La situation prudentielle est la mesure à l'aide de ratios des risques de l'activité. De nos travaux, nous avons confirmé les données déterminées par la Direction de GRAINE Sarl. Nous considérons ces quelques ratios.

○ LIMITATION DES RISQUES PORTES PAR L'INSTITUTION

Le ratio relatif, est le rapport des risques par l'institution sur les ressources. Il est de 97.70% et la norme exige qu'il soit inférieur ou égale à 200%. Le ratio est acceptable.

○ COUVERTURE DES EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME PAR LES RESSOURCES STABLES

Ce ratio est le rapport des ressources stables sur les emplois à moyen et long terme. Il s'élève à 654.06%. La norme exige qu'il soit supérieur ou égale à 100%. La situation est bonne.

○ **LIMITATION DES PRETS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL, AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES**

Ce ratio s'obtient à partir des montant bruts des prêts et engagements aux dirigeants et des fonds propres. Le ratio est de 2%. La norme pour ce ratio est qu'il soit inférieur ou égale à 10%. La situation est bien maîtrisée par le Groupe.

○ **LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE**

Ce ratio se calcule à partir des prêts et engagements par signature et des fonds propres. Il est de 6.07%. La norme exige qu'il soit inférieur ou égale à 10%. Le ratio est acceptable.

○ **NORME DE LIQUIDITE**

Le ratio relatif aux normes de liquidité se mesure à partir des valeurs réalisables et disponibles et du passif exigible. Il est de 175.49% devant être d'au moins 80%. La situation est bonne.

○ **RATIO DE LIMITATION DES OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES D'EPARGNE ET DE CREDIT**

Le ratio relatif s'obtient à partir des ressources consacrées par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit et des risques portées par l'institution. Il est de 0% et doit être inférieur ou égale à 5%. Aucune activité n'est réalisé autre que les activités du Groupe.

○ **NORME DE CAPITALISATION**

Il est le rapport des fonds propres sur l'actif. Il est de 13% et est insuffisant, car devant être supérieur ou égale à 15%.

5- Opinion de l'auditeur

Nous certifions que les états financiers consolidés du réseau donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de GRAINE SARL au 31 décembre 2017, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions organisant le commissariat aux comptes des systèmes financiers décentralisés (SFD) de l'UMOA.

Pour le CGIC-Afrique international
Le Président Directeur Général



BARRY Issa
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

II. Présentation de l'institution

Présentation de l'institution

Dénomination	Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE SARL)
Historique	<p>Le Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE SARL), est une institution de micro finance de type sociétaire créée en août 2006 par la transformation du programme de micro finance du Catholic Relief Services/Programme du Burkina Faso (CRS/BF). Les associés de GRAINE SARL sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Catholic Relief Services/Programme du Burkina Faso (CRS/BF) ; • et l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES Représentation nationale), la structure d'œuvres sociales de l'Eglise Catholique du Burkina Faso. <p>Les deux (2) associés ont pour caractéristique principale d'être des structures caritatives de l'Eglise Catholique. Toutefois, il est à souligner que CRS a cédé ses parts sociales à l'ONFC qui devient ainsi le nouvel actionnaire</p> <p>Le capital de GRAINE SARL est de un million (1 000 000) de francs CFA reparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OCADES Caritas Burkina : cinq cent dix mille (510 000) francs CFA soit 51% ; • ONFC : quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000) francs CFA soit 49%.
Statut juridique	<p>Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée (SARL) régie par l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.</p> <p>GRAINE SARL est une Institution de Microfinance (IMF) agréée par arrêté N°2010/420/MEF/SG/DGTCP/DMF du 17/12/2010 et inscrit au registre des Systèmes Financiers Décentralisés du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A-1320100409.</p> <p>Son numéro de registre de commerce est BF OUA 2010M4057 et son numéro IFU 00024558X.</p> <p>Agrément : GRAINE SARL est inscrit au registre des Systèmes Financiers Décentralisés du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A- 1320100409 par arrêté n°2012/420/MEF/SG/DGTCP/DMF.</p>
Mission	Contribuer à l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations pauvres du Burkina Faso en majorité les femmes du milieu rural en leur offrant des services financiers adaptés.
Principes et valeurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Option préférentielle pour les pauvres, ▪ Respect de la dignité humaine, ▪ Engagement, ▪ Solidarité, ▪ Intégrité,

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subsidiarité, ▪ Professionnalisme, ▪ Transparence.
Vision	Etre une institution de micro finance financièrement autonome et leader en offre de services financiers à la population du Burkina Faso.
Principes de micro finance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Servir les plus pauvres, ▪ Lier le crédit à l'épargne, ▪ Utiliser les garanties solidaires, ▪ Pratiquer la gestion participative, ▪ Rechercher l'autonomie financière, ▪ Planifier pour la pérennité.
Organes	<p><u>Organes statutaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Assemblée Générale, ❖ Conseil de Gestion, ❖ Comité d'audit ❖ Gérance. <p><u>Organes de contrôle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ audit interne, ❖ contrôle interne.
Services offerts	<p><u>Services financiers</u> : GRAINE SARL propose à sa clientèle des crédits basés sur la caution solidaire du groupe et indexé sur l'épargne qui se constitue au fil du temps. Ce crédit est octroyé individuellement aux clientes organisées au sein de Groupement Villageois de Micro crédit (GVM) dont la taille moyenne est de 40 personnes. En raison du fait que tous les membres du groupe sont solidairement responsables, la subdivision de chaque groupe en plusieurs groupes de solidarité permet aux femmes de s'encourager et de se surveiller mutuellement.</p> <p><u>Services non financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ encadrement des GVM avant et après l'octroi du crédit ; ❖ formation des clientes sur la méthodologie ; ❖ formation en gestion des Activités Génératrices de Revenu (AGR) sur certains thèmes spécifiques (marketing, gestion financière des AGR) ; ❖ promotion de l'épargne obligatoire et volontaire.

II.2. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

GRAINE SARL a adopté un système de comptabilité d'engagement. Le plan comptable utilisé est issu du nouveau référentiel comptable des Systèmes Financiers Décentralisés.

Un logiciel intégré de micro finance AD Banking conforme au nouveau référentiel comptable spécifique des Systèmes Financiers Décentralisés de l'UEMOA a été mis en service depuis juillet 2011.

Il n'y a toujours pas d'interconnexion du logiciel entre les Agences et le Siège. Chaque Agence a sa base de données et le siège dispose d'une base de données et chaque guichet de ouaga dispose d'une base également.

C'est la même organisation dans les quatre (4) Agences et au Siège. Il y a un journal principal et des journaux de trésorerie. Il y a des profils et des mots de passe définis pour chaque utilisateur. Des utilisateurs peuvent effectuer des saisies et d'autres ne peuvent que consulter.

Les numéros de pièces sont automatisés par le logiciel. Ces numéros ne sont pas chronologiques car le logiciel attribue systématiquement un numéro à toute opération même pour les consultations de comptes.

Il n'est plus fait usage de fiche d'imputation manuelle. En effet, le logiciel permet d'imprimer une « pièce comptable passage écriture » qui fait office de fiche d'imputation.

Toute opération enregistrée en caisse ne peut pas être modifiée. Le personnel est formé à l'utilisation du logiciel, toutefois, certains paramètres ne sont toujours pas maîtrisés.

Il est impossible de mettre en place un nouveau cycle de crédit pour un GVM donné tant que le précédent n'est pas entièrement clos, ce qui est une bonne sécurité.

Les biens font l'objet d'amortissements conformément à la législation en vigueur au Burkina Faso qui détermine les taux d'amortissement selon la nature et la durée de vie du bien.

III. Note aux états financiers

Le bilan de GRAINE SARL au 31/12/2017 s'équilibre en Actif et Passif à **3 851 394 185 F CFA** contre **3 627 945 954 F CFA** pour l'exercice de 2016 soit un taux de progression de **6,16%**.

III.1 Analyse des comptes d'actif

L'actif de GRAINE SARL au 31/12/2017 se subdivise en grandes masses comme suit

Intitulé	Montant brut	Amortissements provisions	Montant net		Variation %
			2017	2016	
Operations de trésorerie et avec les institutions financières	487 577 845	-	487 577 845	777 019 082	-37,25%
Operations avec les membres, bénéficiaires ou clients	3 178 776 328	149 723 436	3 029 049 892	2 544 366 022	19,05%
Operations sur titres et opérations diverses	138 969 655	-	138 969 655	139 981 659	-0,72%
Valeurs immobilisées	484 847 237	124 822 793	99 566 816	166 579 191	-40,23%
Total actif	4 290 168 065	438 773 880	3 851 394 185	3 627 945 954	6,16%

Les amortissements sont pratiqués sur les différentes immobilisations conformément au taux économique.

Les calculs opérés sur les amortissements n'appellent pas de commentaire majeur.

III.1.1 Opération de trésorerie et avec les institutions financières

Intitulé	Montant brut	Amortissements/provisions	Montant net		Taux
			2017	2016	
Valeur en caisse	93 615 880	-	93 615 880	70 206 585	33,34%
Comptes ordinaires débiteurs	281 814 405	-	281 814 405	594 637 844	-52,61%
Autres comptes de dépôts débiteurs	110 000 000	-	110 000 000	110 000 000	0,00%
Créances rattachées	2 147 560	-	2 147 560	2 174 653	-1,25%
Total	487 577 845	-	487 577 845	2 544 366 022	-80,84%

La rubrique «Operations de trésorerie, et avec les institutions financières», enregistre les disponibilités, des valeurs en caisse, comptes ordinaires débiteurs, autres comptes de dépôts débiteurs et les Créances rattachées.

Le solde du poste au 31/12/2017 est de **487 577 845 F CFA**, contre un solde au 31/12/2016 de **777 019 082 F CFA**. Il se dégage de l'analyse de ce poste une diminution de **37,25%**.

Nos travaux n'appellent pas de commentaire majeur.

III.1.2 Operations avec les membres, bénéficiaires ou clients

Les Operations avec les membres, bénéficiaires ou clients au 31/12/2017 est constitué des rubriques suivantes:

Intitulé	Montant brut	Amortissements/provisions	Montant net		Taux de variation
			2017	2016	
Crédits à court terme	2 841 464 381	-	2 841 464 381	2 434 778 184	16,70%
Crédits à moyen terme	31 611 986	-	31 611 986	6 372 587	396,06%
Créances rattachées	72 667 477	-	72 667 477	44 214 333	64,35%
Crédits en souffrance	233 029 484	149 723 436	83 306 048	161 557 076	-48,44%
Total	3 178 773 328	149 723 436	3 029 049 892	2 646 922 180	14,44%

Cette rubrique enregistre les créances générées par les opérations avec les membres, les bénéficiaires et les clients. On distingue : les crédits et créances rattachées et les crédits en souffrance. Le poste présente un solde net de **3 178 773 328 F CFA** au 31/12/17.

Le montant total des crédits en souffrance est de **233 029 484 F CFA** avec une **provision de 149 723 436**. Ce montant a connu une hausse de **46%** par rapport à la provision de 2016 qui était de **102 556 158 FCFA**

La situation comparée par agence des créances en souffrance entre 2016 et 2017 se présente comme suit :

Agences	2016	Taux (2016)	2017	Taux (2017)
Dédougou	16 180 557	2,01%	28 663 995	3,37%
Dori	16 273 016	2,89%	18 394 351	2,93%
fada	5 761 504	1,12%	15 834 715	1,98%
Ouaga	18 205 054	15,43%	13 866 697	9,27%
Bobo	2 580 787	0,53%	6 226 262	1,20%

Ce tableau montre l'importance puis l'évolution des créances en souffrances classées par agence entre 2016 et 2017. Les volumes les plus importants des créances en souffrance classées par agence en 2017 sont : Dédougou, Dori et Fada.

En terme de taux de dégradation du portefeuille, les deux guichets de Ouaga sont les plus importants puis viennent dans une moindre mesure Dori et Dedougou.

III.1.3 Operations sur titres et opérations diverses

Les Operations sur titres et opérations diverses de GRAINE SARL au 31/12/2017 sont constituées des rubriques suivantes :

Intitulé	Montant brut	Amortissements/ provisions	Montant net
Comptes de stocks	11 985 460	0	11 985 460
Débiteurs divers	91 054 064	0	91 054 064
Comptes d'ordre et divers	35 930 131	0	35 930 131
Total	138 969 655	0	138 969 655

Cette rubrique enregistre les créances générées par les opérations sur les stocks, débiteurs divers et les comptes d'ordre divers. Le solde au 31/12/17 est de **138 969 655 F CFA** contre un solde de **139 981 659 FCFA** au 31/12/16.

Les contrôles effectués sur cette rubrique n'appellent pas de commentaire de notre part.

III.1.4 Les Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées au 31/12/2017 sont constituées des rubriques suivantes:

Intitulé	Montant brut	Amortissements/ provisions	Montant net
Immobilisations financières	9 500	0	9 500
Dépôts et cautionnements	7 226 711	0	7 226 711
Immobilisations d'exploitation	477 611 026	289 050 444	188 560 582
Total	484 847 237	289 050 444	195 796 793

Cette rubrique enregistre les immobilisations financières, les dépôts et cautionnements et les immobilisations d'exploitation. Le solde au 31/12/14 est de **195 796 793 F CFA** en valeur nette, déduction faites des amortissements des immobilisations d'exploitation d'un montant de **289 050 444 F CFA**, du montant brut des valeurs immobilisées qui s'élève à **477 611 026 F CFA**.

Nos travaux n'ont pas révélés d'irrégularité en ce qui concerne ce poste pour l'exercice 2017.

III.2 Analyse des comptes du passif

Le passif du bilan de GRAINE SARL au 31/12/2017 se décompose en grandes masses suivantes :

Intitulé	Montant		variation
	2017	2016	
Opérations de trésorerie et avec les institutions financières	633 061 084	723 302 820	-12,48%
Operations avec les membres, bénéficiaires ou clients	1 368 556 376	1 042 536 800	31,27%
Operations sur titres et opérations diverses	38 809 307	43 097 802	-9,95%
Provisions, fonds propres et assimilés	1 801 967 418	1 819 008 532	-0,94%
Total passif	3 842 394 185	3 627 945 954	5,91%

L'analyse des différentes masses du passif se présente de la façon suivante :

III.2.1 Opérations de trésorerie et avec les institutions financières

Intitulé	Montant
Autres comptes de dépôts créditeurs	0
Comptes d'emprunts	632 186 475
Dettes rattachées	874 609
Total	633 061 084

Cette rubrique contient le poste Comptes d'emprunts qui enregistre les emprunts à terme et les dettes rattachées.

Son solde a connu pendant l'exercice sous revu une baisse de **12,48%** passant ainsi de **723 302 820 FCFA** en 2016 à **633 061 084 FCFA** en 2017.

III.2.2 Operations avec les membres, bénéficiaires ou clients

Intitulé	Montant
Comptes ordinaires créditeurs	979 936 868
Dépôts à terme reçus	3 900 000
Autres dépôts de garantie reçus	384 688 851
Dettes rattachées	30 657
Total	1 368 556 376

Cette rubrique concerne les postes : Comptes ordinaires créditeurs, Dépôts à terme reçus, et Dettes rattachées. Montant net au 31/12/17 est de **1 368 556 376 F CFA** contre **1 042 536 800 F CFA** au 31/12/2016 soit une progression de **31,27%**.

Nos travaux n'ont pas révélés d'irrégularité en ce qui concerne cette rubrique.

III.2.3 Operations sur titres et opérations diverses

Intitulé	Montant
Créditeurs divers	13 492 494
Comptes d'ordres et divers	25 316 813
Total	38 809 307

La rubrique Operations sur titres et opérations diverses enregistre les opérations du compte Créditeurs divers et le Compte d'ordres et divers. Courant l'exercice sous revus le solde de ce compte est de **38 809 307 F CFA** ; et de **43 097 802 FCFA** en 2016 soit un taux en baisse de **10,56%**.

Nos travaux n'ont pas révélés d'irrégularité en ce qui concerne cette rubrique.

III.2.4 Provisions, fonds propres et assimilés

Intitulé	Montant		Taux de variation
	2017	2016	
Subventions d'investissement	45 638 811	27 371 023	66,74%
Réserves	551 195 846	551 195 846	0%
Capital appelé	1 000 000	1 000 000	0%
Fonds de dotation	1 318 871 293	1 318 871 293	0%
Report à nouveau (+ ou -)	- 83 237 380	- 137 146 086	-39,31%
Résultat de l'exercice (+ ou -)	- 22 501 152	57 716 456	-138,99%
Total	1 810 967 418	1 819 008 532	-0,44%

La Rubrique Provisions, fonds propres et assimilés, enregistre les Subventions d'investissement, les Réserves, le Capital appelé, Fonds de dotation, le Report à nouveau (+ ou -) et le Résultat de l'exercice (+ou -) Courant l'exercice sous revus.

Nos travaux n'ont pas révélés d'irrégularité en ce qui concerne cette rubrique.

Le compte de résultat Exercice clos au 31 décembre 2017 de GRAINE SARL, indique la performance économique de l'organisation sur le dit exercice. Il synthétise l'ensemble des produits générés et des charges engagées sur une période comptable donnée. Il est préparé de façon à ce que l'institution puisse déterminer son résultat net (la différence entre les produits et les charges).

III.3 Analyse des comptes de charges

En ce qui concerne les charges de GRAINE SARL pour l'exercice de 2017, elles s'élèvent à **1 339 504 211 F CFA**.

Nos investigations n'ont pas relevées d'irrégularités, en ce qui concerne les postes de Charges

III.4 Analyse des comptes de produits

Les produits d'activités de de GRAINE SARL, sont générés par les activités d'exploitation. Les produits pour l'exercice 2017, s'élèvent à **1 317 003 059 F CFA**.

La différence entre les charges et les produits donne une perte nette de **22 501 152 FCFA**.

Nous n'avons pas de commentaire majeur concernant les postes de produits.

IV. Rapport spécial du commissaire aux comptes en application des articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA portant droit des sociétés commerciales et des GIE de l'exercice clos



**AUDIT ET CONSEIL
INGENIERIE-CONSEIL**

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation
- Recrutement

Experts Comptables, Informaticiens et Ingénieurs Associés
Réseau international d'experts comptables
CPA Associates International, INC

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Direction des Moyennes Entreprises du Centre II
- CNSS 14756 P
- Ouagadougou - Tél. : (226) 25 40 16 44
- Fax : (226) 25 43 03 17
- Agence Bobo - Tél. : (226) 20 97 37-16
- Email : cqicafrique@gmail.com

Ouagadougou, le 21 juin 2018

A
Mesdames et Messieurs les Administrateurs du
Groupe d'Accompagnement à l'Investissement
et à l'Épargne (GRAINE Sarl)
Ouagadougou-BURKINA FASO

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), il nous appartient de vous présenter un rapport spécial sur les conventions aux articles 438 et suivants de cet acte.

1- Conventions visées

Il s'agit essentiellement des conventions entre GRAINE SARL et:

- l'un de ses Administrateurs, de ses Directeurs Généraux ou de ses Directeurs Généraux Adjoints ;
- une personne interposée pour le compte des Dirigeants visés ;
- les entreprises où les Dirigeants visés sont propriétaires, Dirigeants, Associés indéfiniment responsables ou dans lesquelles ils sont indirectement intéressés.

Ne sont pas concernées, les conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. Ces conventions doivent être approuvées par le Conseil de gestion et portées à la connaissance du Commissaire aux comptes.

2- Conventions relevées

GRAINE SARL a signé les conventions de partenariat avec ASI SELEVER avec ACIDI VOCA pour le financement de la volaille locale, ICCO COOPERATION pour le financement des chaînes de valeurs agricole, FACILITE AFRICAINE 2017 « une convention d'assistance technique » adossée à l'emprunt GRAMEEN.

Pour le CGIC-Afrique internationale
Le Président Directeur Général



BARRY Issa
Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

V. Annexes